

SECONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2021
RIUNIONE DI I 18 E 19 NOVEMBRE 2021

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2021
REUNION DES 18 ET 19 NOVEMBRE 2021

2021 / O2/043

**REPONSE DE MADAME BIANCA FAZI A LA QUESTION DEPOSEE PAR
MADAME CATHERINE COGNETTI-TURCHINI AU NOM DU GROUPE UN
SOFFIU NOVU**

Objet : Oncologie en Corse et registre des cancers

Madame la Conseillère,

Merci pour votre question,

La question que vous posez comporte de multiples aspects qui ne sont pas tous forcément liés.

L'un des aspects concerne la chute des dépistages du cancer en Corse et cet aspect est essentiel en termes d'enjeu de santé publique. On sait, et cela a été largement répété durant la campagne « octobre rose », que la pandémie liée au Covid-19 a fait passer les autres problèmes de santé au second plan et a engendré une chute du nombre de dépistages et de contrôles du cancer.

C'est le cas dans l'ensemble des pays européens. Ainsi la proportion de femmes de plus de 50 ans à avoir réalisé un dépistage est passée de 50% à 42% et la Ligue contre le cancer estime à 30 000 le nombre de cancers non détectés dans le pays, depuis la pandémie. Le Directeur général de l'organisation mondiale de la santé (OMS) a lui-même mis en garde contre ce qu'il appelle « une épidémie de cancers ».

La Corse qui connaissait déjà des taux de dépistage plus bas que la moyenne française, a enregistré le même phénomène. Le directeur du centre régional de coordination du dépistage du cancer en Corse a évalué la *baisse de dépistage de cancers du sein à 6% et à près de 10% celle des dépistages du cancer colorectal*. Ces chiffres sont très inquiétants lorsque l'on connaît toute l'importance de la précocité du diagnostic qui fait augmenter fortement les chances de guérison.

Nous devons donc agir pour inverser ce phénomène.

C'est dans cet objectif que la Collectivité a conclu une convention pluriannuelle avec l'ARS, le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers, la Caisse primaire d'assurance maladie et la Mutualité sociale agricole qui couvre la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2023.

2 axes prioritaires d'intervention ont été fixés :

- Proposer à toutes les populations cible du territoire une offre harmonisée de dépistages organisés ;
- Lutter contre les inégalités d'accès et de recours au dépistage en favorisant l'adhésion des populations à l'égard du dépistage organisé.

L'engagement de notre Collectivité s'élève à 100 000 € par an.

Par ailleurs, un appel à projets a été lancé en 2021, proposant d'accompagner les associations qui s'engagent dans les soins de confort et de bien être pour les patients atteints de cancer. Deux associations - La Marie-Do et la Ligue contre le cancer du Pumontu - ont été retenues.

Comme vous n'êtes pas sans l'ignorer, les capacités d'actions de la Collectivité sont limitées sur le volet santé. La question de l'exercice des compétences sanitaires s'est posée pendant la crise et elle reste d'actualité en dehors des périodes de crise.

Concernant votre demande d'insérer parmi les priorités à défendre auprès de l'État le dossier sanitaire de l'oncologie en Corse, comme vous le savez un certain nombre de points ont d'ores et déjà été abordés entre le Président du Conseil exécutif et le Premier Ministre qui ont fait l'actualité, comme le dossier Corsica ferries, la problématique des prisonniers politiques ou de la spéculation foncière. Cependant, d'autres sujets urgents comme les besoins de la Corse en matière d'accès à la santé ont été évoqués et pour lesquels il a été demandé au Gouvernement des réponses claires et publiques.

Enfin, vous évoquez le registre des cancers assuré par l'Observatoire Régional de la Santé en Corse. La Collectivité de Corse soutient l'ORS depuis 2012 de manière croissante sur un volet d'analyses statistiques par la production d'études et un volet dédié à la mise en place d'un registre des cancers dont la partie légale et matérielle (avis, hébergement, animation, suivi et développement de la base régionale de données) a occupé les 7 dernières années.

Eu égard aux délais de production des études mais surtout aux enjeux d'un registre des cancers en tant qu'outil de surveillance et d'alerte, de connaissance qu'il peut apporter an matière d'incidence, de prévalence et de survie des maladies, il est proposé de recentrer le soutien sur le registre des cancers, cœur de métier de l'observatoire, et sur le maintien d'un bulletin d'information qui constitue une production incontournable pour l'observatoire.

Sont ainsi attendus à ce titre, une feuille de route, des missions et objectifs d'un comité de pilotage scientifique à mettre en place et un programme de préfiguration de valorisation globale du registre (recherche fondamentale et opérationnelle) au regard d'enjeux de santé publique et de sa contribution à l'évaluation de certaines politiques publiques de santé.

La Commission Permanente de l'Assemblée de Corse a effectivement, adopté une convention portant sur un financement pluriannuel à hauteur de 360 000 € en 2021.

Nous allons axer notre demande sur la nécessité de mettre en place une communication, tant à destination de l'Assemblée de Corse que du grand public, autour des missions et des perspectives du registre des cancers. Les rapports d'activité de l'ORS sont d'ores et déjà à votre disposition. Dans ce cadre, je souscris pleinement à votre proposition d'un débat au sein de la commission des politiques de santé, qu'il appartient à sa présidente, Mme Dany Antonini d'organiser en présence des représentants de l'ORS.

Je vous remercie.